



La fin de la 2G/3G : calendrier détaillé et équipements impactés

La fin du cuivre concentre l'attention, mais une seconde extinction se déroule en parallèle sur les réseaux mobiles : celle de la 2G et de la 3G. Contrairement à la fermeture du cuivre, découpée en lots de communes, l'arrêt de la 2G/3G suit un calendrier propre à chaque opérateur, avec des dates et un phasage régional distincts. Pour une organisation, connaître ce calendrier et savoir quels équipements il menace est indispensable, car de nombreux dispositifs communicants en dépendent encore. Cet article détaille le calendrier opérateur par opérateur et propose une grille des familles d'équipements à recenser en priorité.

Pourquoi ces réseaux s'éteignent

La 2G, lancée en France au début des années 1990, et la 3G, arrivée au milieu des années 2000, sont les plus anciennes générations mobiles encore en service. Elles reposent sur des équipements vieillissants, coûteux à maintenir et énergivores, alors qu'elles ne transportent plus qu'une part marginale du trafic. Leur extinction répond à plusieurs logiques : libérer les fréquences qu'elles occupent au profit de la 4G et de la 5G, plus performantes pour le même spectre, réduire la consommation énergétique, et renforcer la sécurité, les générations récentes offrant des protocoles plus robustes. Ce mouvement est mondial, de nombreux pays ayant déjà éteint ces réseaux. La 4G étant désormais déployée sur la quasi-totalité de la population, le socle de remplacement est en place.

Le calendrier de la 2G

L'arrêt de la 2G se déroule par vagues d'ici fin 2026 chez l'ensemble des opérateurs, mais selon des modalités propres à chacun. Orange ouvre la marche avec une extinction progressive dès le printemps 2026, en commençant par plusieurs départements du Sud-Ouest, puis en généralisant à l'ensemble du territoire métropolitain à l'automne 2026, en plusieurs vagues successives. SFR programme son arrêt entre la mi-novembre et la mi-décembre 2026, en débutant par les grandes agglomérations avant de généraliser. Bouygues Telecom suit un

phasage comparable sur la même période de fin 2026. Free, qui s'appuie sur l'itinérance du réseau Orange pour la 2G, suit de fait le calendrier de ce dernier. Point important, l'arrêt s'effectue zone par zone et non d'un seul bloc national, si bien qu'une même génération peut rester active plus longtemps dans certaines régions.

Le calendrier de la 3G

L'extinction de la 3G intervient plus tard et, là encore, à des dates différentes selon les opérateurs. Orange et SFR prévoient l'arrêt de leur réseau 3G autour de fin 2028. Bouygues Telecom l'a programmé plus tard, autour de fin 2029. Free a, pour sa part, fermé son propre réseau 3G dès fin 2025 et s'appuie sur l'itinérance Orange. Ce décalage entre la 2G, qui s'éteint fin 2026, et la 3G, qui subsiste jusqu'en 2028 ou 2029, mérite attention : un équipement compatible 3G bénéficie d'un sursis par rapport à un équipement purement 2G, mais ce sursis reste limité. Ces dates étant prévisionnelles et susceptibles d'évoluer, il convient de les vérifier auprès de chaque opérateur, notamment pour les opérateurs virtuels qui s'appuient sur ces réseaux.

Les familles d'équipements à recenser

L'enjeu pratique est d'identifier tous les équipements qui utilisent ces réseaux. Plusieurs familles sont concernées en priorité. Les dispositifs de sécurité d'abord : transmetteurs d'alarme, systèmes de télésurveillance, alarmes médicales et de téléassistance, dont beaucoup communiquent encore en 2G. Les téléphones de secours d'ascenseur ensuite, dont la ligne d'urgence peut reposer sur un module mobile ancien. Les objets connectés et cartes machine-to-machine : traceurs GPS, capteurs, télérelève de compteurs, automates. Les terminaux de paiement mobiles anciens. Certains dispositifs automobiles d'appel d'urgence. Enfin, les téléphones mobiles très anciens, antérieurs à 2018 ou non compatibles avec la voix sur 4G. Chacune de ces familles doit être passée en revue.

Le piège de la défaillance silencieuse

Le principal danger de cette extinction tient à sa discrétion. Un transmetteur d'alarme ou un dispositif de téléassistance qui perd sa connexion 2G ne le signale pas nécessairement : l'équipement paraît en place, mais il ne transmet plus ses alertes vers le centre de télésurveillance. La perte de communication d'un système de sécurité n'est pas un simple désagrément technique, elle compromet l'efficacité même du dispositif, avec des conséquences potentiellement graves. C'est pourquoi ces équipements ne peuvent pas attendre la panne pour être traités : ils doivent être identifiés et migrés en amont de l'échéance applicable à leur zone.

La règle est de vérifier activement, et non d'attendre un signal qui ne viendra pas.

La démarche à engager

Concrètement, la bonne approche consiste à traiter la fin de la 2G/3G dans le même inventaire que la fin du cuivre, pour ne rien oublier. Pour chaque équipement communicant recensé, il faut déterminer sa technologie radio en interrogeant son installateur ou son prestataire, identifier s'il repose sur un réseau en voie d'extinction, et planifier son remplacement ou sa mise à jour, souvent par un module 4G ou une solution native récente. Les équipements de sécurité relevant de prestataires spécialisés aux délais parfois longs, l'anticipation est de mise. Pour la voix mobile classique, la plupart des smartphones récents basculent automatiquement en voix sur 4G ; il suffit de vérifier que cette fonction est activée. Le vrai chantier concerne les objets connectés et les dispositifs de sécurité anciens.

En synthèse

L'arrêt de la 2G d'ici fin 2026 et de la 3G d'ici fin 2028 à fin 2029, selon des calendriers propres à chaque opérateur et un phasage régional, constitue le pendant mobile de la fin du cuivre. Il menace des familles d'équipements bien identifiées, au premier rang desquelles les dispositifs de sécurité, alarmes, téléassistance, ascenseurs, et les objets connectés M2M, dont la défaillance serait silencieuse. La bonne démarche est de les recenser dans un inventaire unifié avec les usages cuivre, de vérifier leur technologie auprès des prestataires, et de planifier leur migration sans attendre. Ces dates étant susceptibles d'évoluer, elles doivent être confirmées opérateur par opérateur.

Cet article présente un cadre général et ne se substitue pas à une étude adaptée à chaque organisation. Les calendriers d'extinction sont propres à chaque opérateur, susceptibles d'évoluer, et doivent être vérifiés à la source. Sources : Arcep, fiche pratique extinction des réseaux 2G/3G ; communiqués et pages dédiées des opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Telecom, Free) ; services de l'État.

Pour aller plus loin

- [VoLTE et voix sur 4G : ce qui change pour vos équipements](#)
- [Systèmes d'alarme sur ligne analogique : quelles solutions alternatives ?](#)
- [Lignes analogiques : pourquoi un inventaire des usages précis est indispensable](#)

Concerné par la fin du cuivre sur vos sites ?

AILERYS Conseil vous accompagne de bout en bout : audit de votre parc, choix des accès et des opérateurs, pilotage de la migration.

Échanger avec un expert : <https://finducuire.info/contact/>

À lire aussi dans ce dossier

- [La fin du cuivre en outre-mer : échéances et particularités pour les DROM](#)
- [Déploiement de la fibre en France : où en est-on et quel lien avec la fin du cuivre ?](#)
- [Fermeture du cuivre : que se passe-t-il pour les usages non migrés le jour de la coupure ?](#)
- [VoLTE et voix sur 4G : ce qui change pour vos équipements](#)

Article révisé le 19 août 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/fin-2g-3g-calendrier-detaille-operateurs-equipements-impactes-fin-cuivre/>